

---

## [Forêt Monumentale : l'appel à créations est clos pour cette 2ème édition](#)

Forêt Monumentale, parcours de créations éphémères monumentales, sera de retour de juin 2024 à septembre 2026 en forêt domaniale de Roumare à Canteleu, qui fait partie comme la forêt Verte et la Forêt la Londe Rouvray des 17 Forêts d'Exception® françaises. Après le succès de la première édition 2019-2021 en forêt Verte sur les communes de Bois-Guillaume, Mont-Saint-Aignan et Houpeville, l'évènement revient avec 12 œuvres éphémères et une œuvre pérenne sur un parcours de plus de 4 km. L'appel à création lancé en novembre 2022 est désormais clos et a permis de recevoir 326 candidatures d'artistes originaires de 33 pays différents : un carton plein pour ce projet artistique international ! Ces participations de tous les horizons permettent de découvrir comment, à travers le monde, l'on utilise l'art pour interroger la situation écologique actuelle et la relation entre l'être humain et la nature.

**Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Laurence Renou, Vice-Présidente en charge de la Culture, Charlotte Goujon, Vice-présidente en charge de la transition écologique, santé, sécurité sanitaire et industrielle, Christine de Cintré, Conseillère métropolitaine déléguée en charge du tourisme et de Rouen Capitale Européenne de la Culture 2028 et Mélanie Boulanger, Maire de Canteleu :** *« Cet appel à créations est un réel succès et traduit bien ce que Forêt Monumentale représente : un projet artistique hors normes, "monumental" tant par les œuvres qui verront le jour que par son rayonnement. Des artistes originaires du Brésil, de Pologne, du Togo, de Bolivie, de République-Tchèque avec qui nous partageons la candidature Capitale Européenne de la Culture 2028, et de tant d'autres pays ont proposé leurs œuvres. Le signe que Rouen prend de l'ampleur et s'inscrit comme un acteur incontournable sur la scène culturelle internationale. »*

[CP MRN Foret Monumentale l'appel à créations est clos pour cette 2e édition 09032023.pdf](#)